

Un professeur en voyage : [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **9 (1871)**

Heft 25

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181393>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

surprendre parfois une circulation ou une rotation du liquide intra-cellulaire. Certains poils, comme ceux de *Tradescantia*, d'*Oenothera* (herbe aux ânes), présentent ce phénomène. Le professeur Schnetzler l'a rencontré aussi dans les cellules de l'*Anacharis alsinastrum* (cette dernière plante est intéressante parce qu'elle développe de l'oxygène et qu'on peut avec avantage la cultiver dans les eaux où l'on entretient des petits poissons, dans un aquarium par exemple).

Enfin si l'on possède un microscope un peu puissant, d'un grossissement de plus de 200 fois, on pourra étudier la multiplication des cellules en observant la couche verte (*Lepra botryoides*) qui couvre les arbres, en hiver surtout.

(A suivre.)

Une vieille chanson disait :

Ce bon roi Dagobert
Fait trop peu de barbe en hiver,
Le Grand Saint-Eloi
Lui dit: ô mon roi,
Vo' royal menton
A b'soin d' savon.
Eh bien! lui dit le roi,
Si t'as deux sous prête-les moi.

Actuellement, s'il y a encore des gens qui économisent les bouts de chandelles, on a renoncé à la trop grande économie dans l'article savon et l'illustre baron Liebig prétend que l'on peut mesurer le degré de civilisation d'un pays à la quantité de savon qui s'y dépense, parce que la propreté marche de pair avec l'aisance et le confort.

Mais en nous donnant cette règle, le savant baron ne pensait pas à nous dire que la nature des eaux que l'on emploie peut considérablement augmenter en pure perte l'usage du savon. Tandis que l'eau de pluie, l'eau du lac, très-pures, sont avantageuses pour la lessive, d'autres eaux, celles de certains puits ou de certaines sources, chargées de matières calcaires, décomposent et détruisent en partie le savon qu'on y dissout et elles sont ainsi une source de dépense inutile. Quelques eaux de puits décomposent jusqu'à 6 et 8 livres de savon par mètre cube d'eau employée.

Si donc l'on appliquait à la lettre la règle donnée par Liebig; Lausanne serait beaucoup moins civilisée depuis qu'elle jouit de l'eau des Cases; les gens d'Ouchy, qui se servent de l'eau du lac, sont beaucoup moins civilisés que ceux de Lausanne. Qu'advient-il de notre civilisation quand on nous amènera l'eau du lac de Bret? la question est grave et il est regrettable que le Grand Conseil n'ait pas tourné son attention sur ce sujet.

**Ye vô mî on osè din sa man qué doù
que vòlont.**

Paret que n'est pas dincé que pinsavé on certin bouèbo Bertolet qu'étaï in condechon tsi dai dzin dé Tsaté-d'é.

L'avion invouyî in Aillo po vindré on villio bourrisco fâlo, bin tant brossu, que simbliavé onna bîta de l'autro mondo.

Se t'in vint doù louis d'ôô, lai dit son bordzaï, baille-lo pi, et din ti lé cass, ne lo ramina pas amont, mà tsouhié-té lo lincou.

Ein arrevin su la faire, l'eut prau dé martchan; ion lai offressaï traï louis, on autro traï louis et on ékiu naüvo, se bin que noutron Bertholet sé teniaï fiai qu'on tonnerre et que fassaï état de ne pas voliaï latsi sa bîta.

Vai midzo arrevé on pahisan, bin revoù, que demandé lo prix daù bourrisco :

— Quatro louis d'ôô, lai fa Bertolet.

— T'in baillo traï louis et doù z'ékiu nouvo? (Te paù comptâ d'inmenâ lo roussin, sé pinsé lo bouèbo).

— Faut partadzî lo differin? que dit âo pahisan.

— Bin ste vaù, mon valet.

Et la patse fut faité dincé.

Mâ quand cin vin à pahî, lo pahisan dese à Bertolet :

« N'è rin d'ardzin vouaï, mà ie t'é bailleri on » papaï bin cauchenâ que te portèrè à ton maîtré » que cognaï prau Davelon Pacot d'Ulon, et à la » faire que vint lai baillèri se n'ardzin in lai tornin son lincou,

Lé bon. Lo maquignon va fairé lo papaï, lo baillé âo bouèbo, s'aguélié su son grison et lo vaillé via.

Bertolet, que crayai que lo mondo n'étaï fê qu'avouè daï bravé dzin, étaï bin tant contin dé sa patse, que l'allavé tot daù long lutzayant paï su lé Mossé. A Tsati-d'é, son maîtré vouaité lo beliet et dese « se cè papaï ne vaut rin, ne medzera ni fin, ni aveîna. »

A la faire d'apri, lo Medai¹ déchint avouè son papaï, mà cè que n'a pas vu, l'est Pacot, l'ardzin et lo lincou. Lo métrau² d'Ulon, qu'étaï perquie, lai dzeravé que ne lai avai min dé Pacot din tota la coumena et que se n'ardzin saraï mî plliaci su lé niollé daù Rhoûno.

Et l'avai bin raison, câ noutron Medai regrett' oncô son lincou, et laissé mousi son papaï din on vill' armana. — Lé por cin que vo dio :

Y vô mî on osè din sa man, que doù que vòlont.

L. C.

¹. Surnom des gens de Château-d'Ex.

². L'huissier.

Nous engageons nos lecteurs à visiter au Musée industriel un charmant modèle représentant un village lacustre sur pilotis comme il en existait sur les lacs de la Suisse et en particulier sur le Léman, il y a peut être 3000 ans, lorsque le pays couvert de bois et infesté de bêtes féroces offrait peu de sécurité aux habitants.

Ce modèle est dû à la générosité de M. Morel Fatio.

Un professeur en voyage.

VIII

— En vérité? Et que peut-on bien dire? demanda la Berlinoise avec surprise.

— Oui, chère enfant, vous savez, il y a de ces choses dont on préfère ne pas parler, poursuivit la juge d'un ton plein de mystère. La maman est malade, la maman est faible, de sorte

que l'enfant pourrait bien avoir reçu une singulière éducation. Il ne faut donc pas s'étonner si elle a les mœurs plus libres que la plupart des jeunes demoiselles de notre ville.

Enfin, en semblable matière, on ne sait jamais, au juste, ce qu'il peut y avoir de vrai dans les propos qui circulent. Il est, toutefois, malheureux que ces propos ne soient pas tout à fait dénués de fondement, et on doit reconnaître que la jeune Franciska est un peu légère dans ses mœurs.

— Il paraît que la famille est très gênée. Est-ce que le pasteur Rössler ne vit plus ?

— Non, il est mort il y a deux ans, en laissant sa veuve et six enfants dans la dernière misère. Voyez-vous, cela vient de ce que cet homme était un original. On a prétendu qu'il était homme de génie. Ses sermons étaient fort beaux. Mais voilà, il s'est mêlé de choses qui lui coûtaient, sans profit, beaucoup d'argent. Il ne reculait devant aucun sacrifice pour satisfaire sa passion pour la musique. Il paraît même qu'il aurait été indignement trompé par un musicien qu'il avait tiré de la misère. Aujourd'hui, la modique somme que la veuve Rössler reçoit est loin de suffire pour six enfants encore jeunes et pour leur mère malade, bien qu'on l'ait aidée en faisant entrer gratuitement les deux aînées dans l'institut R. et qu'on cède à la veuve, pour un modique loyer, la petite maison à l'entrée de la ville. Il ne serait pas possible d'ajouter des renseignements favorables à ce que je viens de vous dire, et il n'est malheureusement que trop vrai que la jeune fille, avec toute sa beauté, a hérité une bonne partie de la légèreté de son défunt père.

Notre Berlinoise avait été fort péniblement affectée des propos qu'elle venait d'entendre sur Franciska. Si cette dame Roth qui, au fond, était une bonne personne, avait pu s'exprimer de la sorte, qu'en serait-il donc d'autres personnes moins bien disposées ! Elle résolut d'éviter la conversation sur les Rössler. Elle avait seulement voulu sonder le terrain.

En sortant de là, Mme la professeuse se rendit chez Mme Herbig, tante de Marie Grossé. La jeune fille demeurait chez elle. Ici, elle était bien évidemment attendue. La tante et la nièce la reçurent avec une certaine solennité et la forcèrent d'entrer au salon, arrangé pour la circonstance. Marie était pleine d'amabilité et notre Berlinoise comprit, à première vue, qu'elle devait être excessivement séduisante pour un homme. Toutefois, en faisant vibrer les cordes du sentiment elle trouva dans le cœur de la jeune fille plusieurs tons faux, qui assombrissaient l'aurole dont elle l'avait d'abord entourée. Mme Herbig, avec sa manière douce et affectueuse de s'exprimer, parla avec éloge et admiration de l'ordre et de la propreté qu'elle avait remarqué dans la maison de M. Schwarzenberg. Marie l'interrompit sans gêne et avec ironie.

— Ne prenez pas en mauvaise part, chère tante, si je trouve que sa vieille servante ne répond nullement à l'idéal que je me fais d'une servante. Et quant à l'ordre, on ne rencontre qu'une mode surannée, antique, gothique, dans chaque coin de la maison. Déjà le sofa, avec ses pieds si grêles et ses coussins phthisiques à force de maigreur, éveilla ma commisération. J'ai encore dû m'asseoir dessus. De ma place, les commodes et les chaises avec leur raideur antique ont péniblement affecté mes regards ; tout cela est ridicule à force d'être suranné. On ne devrait pourtant pas mettre une pareille friperie dans une chambre d'apparat.

— Mais, chère enfant, il a conservé le ménage de ses parents et je ne puis qu'admirer sa piété filiale, répondit la tante avec douceur.

— C'est fort possible, mais je vous dirai franchement que je ne conçois rien à toutes ces démonstrations de sensibilité, dit Marie avec prétention et sans se douter à quel point elle trahissait sa pensée intime.

Notre Berlinoise sentit se perdre tout l'intérêt que Marie lui avait inspiré ; elle n'en témoigna rien, mais elle y mit de la malice ; elle couva Marie de son regard le plus doux en lui disant, avec une légèreté apparente :

— Eh bien, si M. Schwarzenberg amène une jeune épouse dans sa maison, il est probable qu'il y introduira les changements qu'elle pourrait désirer. Que ne ferait-on pas pour une jolie femme.

Marie rougit, il est vrai, ; cependant elle sourit avec satisfaction et montra sans détour quelle acceptait ces paroles comme une promesse qui lui était directement adressée.

Quant à l'épouse du professeur, tout ce qu'elle venait de voir et d'entendre l'avait indignée, le plancher brûlait sous ses pieds ; elle ne se sentit à l'aise que lorsqu'elle se retrouva hors de la maison. Si elle voulait achever sa tâche et faire toutes ses visites jusqu'au bout, elle n'avait pas de temps à perdre. Heureusement que la question des rangs mise à part, les distances à parcourir étaient courtes et la matinée longue. Ci et là, elle trouva des maisons où l'on semblait avoir attendu sa visite et où on l'introduisit tout droit au salon. Un guéridon était chargé de vins, de pâtisseries ou de beaux fruits que l'on s'empressait de lui offrir. En revanche, elle trouva un certain nombre de maisons où l'on ne s'était pas du tout attendu à sa visite et où elle surprit le ménage dans sa vie ordinaire et réelle. Elle savait parfaitement distinguer si les objets n'étaient pas à leur place, parce qu'on s'en servait en ce moment, ou si l'ordre et la propreté étaient décidément inconnus dans la maison. Elle fit mainte observation peu avantageuse sur la vie domestique et paisible de la province ; tout comme dans d'autres maisons elle fut réjouie de voir que l'ordre et la propreté étaient comme un second soleil sur le ménage. Elle vit quelques-unes des dames, qui, la veille, s'étaient présentées en grand costume de soie et bonnet orné, s'enfuir en toute hâte par la porte latérale dans un costume indescriptible, tandis que la servante recevait notre Berlinoise et la pria de prendre place. « Madame ne tardera pas à venir, » disait-elle ; elle aurait pu ajouter : elle est allée faire sa toilette. Mais aussi quelle tournure la chambre avait. Au milieu d'un tas de vêtements et de linges en désordre sur le sofa, se trouvait un roman encore ouvert et dont la lecture avait évidemment été troublée par la visite inattendue de l'épouse du professeur. Dans d'autres maisons, on se hâtait d'enlever de dessus le canapé un paquet de linges sales qu'on jetait dans la chambre voisine ; la table ronde portait encore les vestiges du déjeuner, tandis qu'une des demoiselles exerçait un morceau de piano et que l'autre, fouillait une corbeille de fleurs de bal, en tirait une rose foncée qu'elle essayait dans ses cheveux noirs non encore peignés. Notre Berlinoise abrégait sa visite dans ces maisons-là. En sortant elle se secouait avec soin et chassait de sa pensée ce qu'elle venait de voir et d'entendre ; elle se disait : Malheur à l'homme qui ira choisir une épouse dans un tel ménage ! car malheureusement, les jeunes messieurs ne voient les demoiselles qu'en grand costume.

(A suivre).

Un de nos abonnés nous écrit d'Yverdon :

Le *pain d'anis de Grandson*, mélange de farine, de beurre et de miel est très apprécié des gourmets, et peut hardiment se passer de réclame.

Ce n'est pas l'opinion de tout le monde : jugez-en plutôt par l'annonce suivante extraite de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* :

LE DESSERT FAVORI
DE CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE

retrouvé

« est le véritable *pain d'anis de Grandson*, dont la « recette et les moules proviennent du camp abandonné par ce prince en 1476. »

« Des médecins compétents reconnaissent à ce « produit des vertus digestives incontestables le « dépôt pour Neuchâtel est au magasin de Porret-« Ecuyer, rue de l'hôpital, 3. » J. L.

On préfet allavé on iadzo visitâ lo Challevai. On larré dé son indrai fut bin tant dzohiau dé lo verre que lai dese :

Ma fai monsu lo préfet, cin mé fâ bin pllaisi dé verré que vo z'été d'ai noutré. L. C.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.